

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Communes de La Chappelle Fortin, La Ferté-Vidame, Lamblore, Morvilliers, La Puisaye, Les Ressuintes, Rohaire.

PLAN DE ZONAGE

Plan d'ensemble de la commune de ROHAIRE

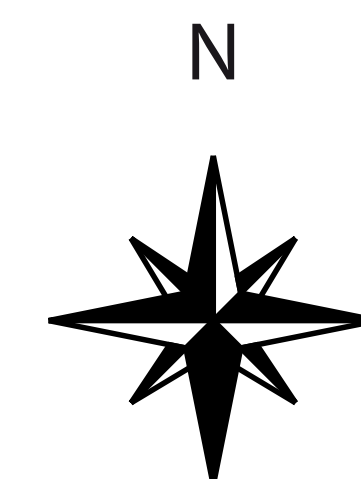
1/5 000^{ème}

0 25 50 100 250 m

Elaboration du PLUi
Document arrêté le :
Document approuvé le :

Modifié les : Mis à jour les : Edition :

IngESPACES
Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs Sur Marie
Tél : 01 64 61 86 24



- Limite de zone et de secteur
- Zone Uanc : zone urbaine assainissement non collectif
- Zone 1AUh : zone à urbaniser (vocation dominante habit)
- Zone A : zone agricole
- Secteur Ah : secteur agricole présentant un habitat dispersé existant
- Zone N : zone naturelle
- Secteur Nx : secteur naturel accueillant des activités économiques existantes
- Secteur Nh : secteur naturel présentant un habitat dispersé existant
- Espace boisé classé
- Eléments remarquables à protéger au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
- Plan d'eau protégé au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
- Haie à protéger au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
- Boisement à protéger au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
- Nouvelle construction non dessinée au cadastre
- Exploitation agricole en activité
- Bâti agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination après accord de l'exploitant
- Zone de risques de cavités souterraines
- Zone de risques de marnières
- Certificats d'urbanisme délivrés
- Permis de construire délivrés

